

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/10/12
N° 04

DATE DE CONVOCATION :

6 OCTOBRE 2023

DATE D’AFFICHAGE :

6 OCTOBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le douze octobre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Lucas JUIGNÉ, Martine MALASSIGNÉ, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Guillaume TERTEREAU donne procuration à Francis BELLUAU

Karine NEEL donne procuration à Bruno TISON

Laetitia ROSSI

Julie HEUZARD

Secrétaire : M. Bruno TISON

OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d’Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T)

La Commission Locale d’Évaluation des Charges Transférées s’est réunie le 26 septembre 2023 pour examiner les régularisations des transferts de charges.

Ce rapport a été adressé par les services de la Communauté de Communes Maine Saosnois et doit être soumis à l’accord des conseils municipaux des communes membres de l’intercommunalité dans un délai de trois mois.

Il est proposé au Conseil Municipal d’approuver le rapport de la C.L.E.C.T établi le 26 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE à l’unanimité des membres présents et représentés le rapport de la C.L.E.C.T établi le 26 septembre dernier.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le douze octobre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,

Publiée par voie électronique
le 17 octobre 2023